

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Bureaux, 1, Rue du Marché, 1.  
Il sera rendu compte de tout ouvrage dont  
il sera adressé un exemplaire à la Rédaction.

ABONNEMENTS & ANNONCES  
Imp. COURVOISIER, rue du Marché, 1  
La Chaux-de-Fonds  
et rue du Collège, 309, Locle.

Arrivée de		GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS												Départ pour				
1er Juin 1886		1er Juin 1886												1er Juin 1886				
	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.		
Locle	5	5	40	9	17	1	44	3	20	5	53	6	35	8	42	11	05	
Morteau	—	—	—	9	17	—	—	—	3	20	—	—	6	35	—	—	14	05
Besançon	—	—	—	9	17	—	—	—	3	20	—	—	6	35	—	—	14	05
Neuchâtel	7	24	9	47	12	55	—	—	5	46	—	—	—	—	—	—	40	05
Genève	—	—	—	12	55	—	—	—	5	46	—	—	—	—	—	—	40	05
Bienne	8	42	44	47	2	17	—	—	5	27	—	—	—	—	—	—	40	18
Berne	—	—	—	11	47	—	—	—	5	27	—	—	—	—	—	—	40	18
Bâle	—	—	—	11	47	—	—	—	5	27	—	—	—	—	—	—	40	18

\*) Dimanche et fêtes: Départ de Soncobor 6.02 s. arrivée 8.—. Dimanche et fêtes: Départ pour Soncobor, midi, arrivée 1.28 s.

PRIX D'ABONNEMENT: franco p<sup>r</sup> la Suisse  
1 an, fr. 10; 6 mois, fr. 5.50;  
3 mois, fr. 3.  
Pour l'Étranger le port en sus.  
PRIX DES ANNONCES  
40 ct. la ligne ou son espace; prix minimum  
d'une annonce, 75 centimes.

**Tous les abonnés nouveaux**  
ont droit à ce qui a déjà paru du désopilant feuilleton  
**UN MARIAGE DIFFICILE**  
par AIMÉ GIRON  
ainsi que de l'intéressant et émouvant ouvrage  
**Aventures de trois fugitifs**  
par Victor Tissot et Constant Améro  
en cours de publication dans « **La Lecture des Familles.** »

SAMEDI 3 JUILLET 1886

## La Chaux-de-Fonds

**Pharmacie d'office.** — Pharmacie **Monnier**, Passage du Centre, dimanche 4 juillet.

**Foyer du Casino.** — Alethescope Ponti; ouvert chaque jour de 4 h. à 10 h. du soir. — Actuellement: « Rome. »

**Société mutuelle fribourgeoise.** — Assemblée générale, samedi 3, à 8 h. du soir, au Café de la Place.

**Société fédérale de gymnastique L'ABEILLE.** — Assemblée générale extraordinaire, samedi 3, à 8 1/2 h. du soir, au Café Weber.

**Club du Noyau.** — Réunion, samedi 3, à 9 h. du soir, au local.

**Club du Guidon.** — Réunion, samedi 3, à 9 h. du soir, au local.

**Union Chorale.** — Assemblée générale, samedi 3, à 8 1/2 h. du soir, au local.

**Orphéon.** — Assemblée générale, samedi 3, à 8 1/2 h. du soir, au Café Central. — Dimanche 4, départ pour Delémont, rendez-vous au local, à 4 1/2 h. du matin.

**Cercle du Sapin.** — Course à Chasseral, dimanche 4, départ par premier train.

**Société de tir LA MONTAGNARDE.** — Dernier tir de l'année, dimanche 4, au Valanvron. Départ du local à midi et demi.

**Jardin de Bel-Air.** — Grand concert donné par l'orchestre « l'Espérance », dimanche 4, dès 2 h. après-midi.

**Jardin de Gibraltar.** — Grand concert donné par la « Fanfare Montagnarde », dimanche 4, dès 2 h. après-midi.

**Jardin des Armes-Réunies.** — Concert donné par l'orchestre des Amis, dimanche 4, dès 2 h. après-midi.

**Amicitia.** — Course annuelle, dimanche 4, au Niesen, départ à 5 heures.

**Allgemeiner Arbeiterverein.** — Soirée familière, dimanche 4, à 8 h., à Bel-Air. — (Voir aux annonces.)

**Commune de la Chaux-de-Fonds.** — Assemblée générale, lundi 5, à 4 1/2 h. après-midi, à l'Hôtel-de-Ville.

### Sophistications ! Falsifications !

OU  
Paris empoisonné par les denrées alimentaires  
(Suite et fin.)

**Huiles et vinaigres.** — Les huiles sont aussi consciencieusement sophisticquées que les bois-

sons dont nous venons de parler. On ne se contente pas de mêler à l'huile d'olive des huiles d'oeillette, de colza, d'arachide, etc. Ces procédés grossiers avaient été éventés à leur première application.

L'Amérique a trouvé mieux que cela, et c'est à elle que nous devons la véritable falsification des huiles.

Avec cet esprit pratique qui caractérise le Yankee, un industriel navré de voir tous les ans jeter la graine de coton, s'est imaginé de la travailler, et il est arrivé à en tirer de l'huile. Un de ses compatriotes s'est chargé de l'épurer très savamment, et depuis un an il se consomme à Paris, sous le nom d'huile d'olive, plus d'un million de kilogrammes d'huile de coton.

Le Midi, pour ne pas se laisser dépasser par la capitale, en emploie deux fois plus et, pour mieux tromper le client, la mélange avec de l'huile d'olive ayant le goût de fruit très accentué.

En mélangeant à cette huile beaucoup de vinaigre, on arriverait peut-être à faire une salade passable; mais les falsificateurs ont tout prévu. Au vinaigre de vin, ils ont substitué le vinaigre de bois qui n'est autre que l'acide pyroligneux auquel on ajoute de la dextrine qui n'est autre que de l'amidon.

**Confitures, sirops, chocolats, bières et cidres.** — Les sirops et les confitures se faisaient autrefois avec des fruits et du sucre. La science de la falsification a changé ce procédé suranné.

Les sirops se fabriquent maintenant avec du glucose, de l'acide tartrique et une essence parfumée quelconque, le tout coloré avec un dérivé de la houille.

La confiture se fait avec de la gélatine, du glucose, de la carotte ou du potiron. Ce dernier légume frime à s'y méprendre la confiture d'abricot.

Au lieu de cacao, pour la fabrication du chocolat, certains industriels ont substitué la farine et la fécule de pomme de terre. Bien honnêtes ils se considèrent, quand ils consentent à y ajouter un peu de coque de cacao et de germes dits matières inertes.

Les cidres et les bières ne sont pas exempts de falsification: glucose, fiel de bœuf, buis, etc., remplacent les matières qui devraient seules enfrayer dans leur composition et les altèrent.

**Beurre, poivre, moutarde et sels.** — S'il fallait donner la palme au produit le plus fréquemment falsifié, le beurre le disputerait au vin.

Non-seulement on mélange, au beurre toutes les matières grasses imaginables, mais encore on vend sous le nom de beurre des produits dans lesquels il n'entre pas un atome de lait.

Nous ne parlerons pas de la margarine. Il est suffisant de citer l'oléo-margarine et la vaseline qui se débitent par millions de kilogrammes et servent surtout pour la pâtisserie.

L'oléo-margarine est tirée des suifs, des graisses et des eaux grasses de la vaisselle. Elle se fabrique chez tous les fondeurs. On nous a cité une maison de pâtisserie qui en emploie plus de soixante kilogrammes par jour.

La vaseline est un dérivé du pétrole. Cette matière onctueuse à laquelle on est parvenu à donner l'apparence et le goût du beurre a sur celui-ci l'immense avantage de ne pas rancir.

Les falsifications pour le poivre écrasé se font en y mélangeant dans de fortes proportions des grignons d'olive, du piment, une certaine plante appelée la maniguette et des fécules.

Ces mêmes produits servent également pour la moutarde qui, au lieu d'être faite avec des vinaigres de vin, est fabriquée avec des vinaigres de bois.

Enfin, le sel lui-même est falsifié. Au lieu du sel marin, on vend du sel gemme auquel on donne la couleur grise avec de la terre glaise détrempée dans de l'eau.

**Pâtes alimentaires, conserves, viandes et poissons.** — Tout le monde a entendu parler des nombreuses plaintes portées contre les conserves de haricots verts et de petits pois, qui étaient verdies avec du sulfate de cuivre.

Les tomates sont rongies avec une couleur dérivée de la houille, et bien souvent au lieu de tomate on offre au client de la vulgaire citrouille savamment maquillée.

Dans les boîtes de conserves de homard, on substitue au cardinal des mers la poulpe, autrement dit la pieuvre vulgaire.

On n'a pas encore trouvé le moyen de remplacer la viande par un produit chimique, mais on la conserve en la saupoudrant de borax.

Pour garder le poisson pendant huit jours, et lui donner l'apparence de la fraîcheur, on l'injecte avec du chlorure de zinc et de l'acétate d'alumine.

Enfin pour terminer cette énumération que le manque de place ne nous permet pas d'étendre, nous pouvons dire que l'on est arrivé à décolorer les blés durs et à les vendre ainsi pour des blés tendres qui font prime de deux francs.

**Les cafés.** — Quant aux cafés nous avons déjà publié des articles dévoilant les fraudes qui se commettent dans la vente des cafés en poudre et des cafés torréfiés, au moyen des mouillages ou des additions de glycérine. Depuis quelque temps, le pulic parisien achetait de préférence des cafés verts. Mais les falsificateurs guettaient les consommateurs et les trompaient de plus en plus belle en teignant les grains de café. Le procédé est assez simple:

On prend des cafés avariés que l'on plonge dans un bain d'eau de chaux, ce qui enlève aux fèves détériorées l'aspect qui les ferait reconnaître, puis on les teint tout simplement à sec.

Pour leur donner la belle couleur dorée des Java-Preanger ou des Menado, on se sert d'un dérivé azotique tropéoline.

Si, au contraire, on veut faire des Porto-Rico, on emploie le bleu de Prusse ou le bleu d'aniline.

Ainsi maquillés, on les lustre avec du gypse (sulfate de chaux), et on obtient de cette façon les sortes les plus recherchées.

Le *Matin* indiquera prochainement les moyens de reconnaître ces fraudes, et surtout le moyen de les faire cesser. Nous nous empresserons de les faire connaître à nos lecteurs, et nous aurons ainsi fait notre possible pour leur être utile.

### Chronique Suisse.

**Loi sur la poursuite pour dettes.** — La commission du Conseil des États chargée d'exa-

miner le projet de loi sur la *poursuite pour dettes et la faillite*, se réunira le lundi 19 juillet courant, à 3 heures de relevée, à l'hôtel Bellevue à Andermatt. — Un détail à noter : Le propriétaire de l'hôtel Bellevue est M. Christen Kesselbach, le même qui avait eu maille à partir avec les autorités fédérales au sujet d'une soi-disant *concurrence postale*.

**Fête fédérale de gymnastique.** — Pour la fête fédérale de gymnastique à Bâle il y a jusqu'à présent 2400 gymnastes annoncés, dont 1350 participeront au concours de sections, 350 aux engins et 350 aux jeux nationaux. La bannière centrale, qui depuis la dernière fête séjourne à Coire, sera remise par M. le conseiller d'Etat Plattner.

**Inauguration du nouveau Palais fédéral de justice.** — Le Conseil d'Etat de Vaud a invité, au nom de la ville de Lausanne, l'Assemblée fédérale à se faire représenter à l'inauguration du Palais fédéral de justice qui aura lieu vers le 22 septembre.

Le Conseil national et le Conseil des Etats ont décidé de se faire représenter par leurs bureaux.

**Loi sur les épidémies.** — Par 57 voix contre 3, le Conseil national a adopté la loi sur les épidémies.

**Le roi Louis II en Suisse.** — La *Nouvelle Gazette de Zurich* garantit la vérité de l'anecdote suivante concernant un des premiers séjours de feu le roi Louis II de Bavière sur les rives du lac des Quatre-Cantons.

C'était vers 1860. Le roi s'était installé à Bürglen, à l'hôtel du Guillaume-Tell ; il fraya avec les gens de la contrée et s'éprit d'un grand enthousiasme pour ce merveilleux pays où Schiller a mis son drame immortel. Ce fut au point qu'il fit des démarches pour obtenir la nationalité dans le canton d'Uri ; il s'adressa pour cela à M. Jauch, ancien landamman et juge au Tribunal fédéral, à Altorf, avec lequel il entretenait des relations d'amitié. Le roi annonçait qu'il ferait restaurer la chapelle de Tell par des artistes de Munich, et élever dans les eaux du lac une statue colossale de Guillaume-Tell.

M. Jauch s'adressa à M. Dubs, conseiller fédéral, à Berne, et lui demanda si la naturalisation du roi Louis était une chose faisable. M. Dubs répondit affirmativement, mais à la condition que le roi renonçât à sa nationalité bavaroise et partant à son trône.

Le roi Louis II trouva ce prix trop cher et rentra dans son pays, mais il revint plusieurs fois sur le lac des Quatre-Cantons. Il passa de longues journées, rêvant, au Grütli et fit don entre autres aux frères Aschwanden, fermiers du domaine, d'une très belle coupe en argent.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 21

## UN MARIAGE DIFFICILE

PAR

— AIMÉ GIRON —

— Voyons ! mon petit Daniel, s'il le faut absolument, épouses-en une. Pour me sauver ! un peu de grandeur d'âme ! Quelle satisfaction n'éprouveras-tu pas d'avoir contribué à ma félicité ?

— La plaisanterie devient d'un mauvais... Trouve-moi, tout au moins, un moyen de sortir d'affaire.

— Tu es avocat et c'est ta profession d'en trouver, des moyens. Ingénie-toi. Arrange-toi comme tu le pourras. Si tu ne peux en sortir autrement, eh bien ! épouses-les toutes les trois.

Daniel ne put s'empêcher de rire aux éclats. — Ton fâcheux état mental s'accroît de jour en jour. Tu me laisses en de beaux draps. Ton juge va bleuir de colère. Je ne prévois pas du tout comment cela doit finir. Quant à convoler avec Léda, Attala et Velléda, n'y compte point. Mon amitié pour toi n'ira jamais jusqu'à. J'aime mieux la mort.

— Dans ce cas, mon ami, reçois mes derniers adieux. Nous nous retrouverons dans ce monde meilleur où les contrariétés de la vie mortelle ne nous atteignent plus. Pour moi, je cours après ma future. Je l'attends, je la demande à son père qui me l'accorde, je l'épouse. Je rentre à Paris une femme à mon bras, et si tu vis encore, tu auras dans mon bonheur, comme un king-charles, une petite corbeille où pour te carresser et te

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec la Société des Gens de Lettres.

### Nouvelles étrangères.

**France.** — Le général Saussier, gouverneur militaire de Paris, a adressé une lettre au ministre de la guerre pour lui annoncer qu'il retire sa démission.

— Vendredi matin, une révolte a éclaté dans la prison départementale de Saint-Pierre, à Marseille. Elle a eu pour instigateurs les récidivistes, au nombre de cent environ, qui ont été évacués, il y a quelque temps, des prisons de Thouars et de Riom, où avaient éclaté des révoltes. La troupe a dû intervenir. Un soldat a été légèrement blessé. L'ordre parfait est à présent rétabli.

— Hier, vendredi, le train 814 a tamponné une voiture sur la ligne d'Angoulême à Saintes, près de Jarnac. Il y a eu deux tués et six blessés.

**Allemagne.** — On mande de Berlin qu'une grande émotion est produite par le rejet de la proposition d'une exposition à Berlin en 1888.

Ce rejet est motivé par la protestation des grands industriels et le mauvais état des finances allemandes.

### Frontière française

**Train de plaisir.** — A l'occasion de la fête du 14 juillet, la compagnie P.-L.-M. organise un train de plaisir entre Paris et Besançon.

**Aller :** Le départ aura lieu de Besançon, le 10 juillet, à neuf heures du soir.

L'arrivée à Paris, le 11 juillet, à 7 heures 34 du matin.

**Retour :** Le train quittera Paris le 17 juillet, à 8 h. 15 du soir, et arrivera à Besançon le 18 juillet, à 8 h. 5 du matin.

Le prix des places est ainsi fixé : 20 fr. en 3<sup>e</sup> classe, et 30 fr. en 2<sup>e</sup> classe.

### Nouvelles des Cantons.

**BERNE.** — On se souvient que pendant la fête de lutte de Boujean, près Biègne, une somme d'environ 1,200 francs a été volée au domicile de M. Musa. Le *Journal du Jura* apprend que les auteurs de ce vol viennent d'être arrêtés à l'hôtel du *Sauvage* à Berne. Ils sont trois : Nicoud, Henri, de Vaumarcus, un individu connu sous le sobriquet de *Rouge diable* et la receleuse Marie Hugli, de Seedorf, Aarberg.

— Les élèves des écoles normales de Lausanne en tournée, sous la conduite de M. Dupuis, directeur, et de M. Aigroz, chef de service à l'instruction publique, ont visité hier matin le Palais fédéral et la ville de Berne.

**ZOUG.** — Un homme d'équipe de la station de Rothkreuz, nommé Rcelli, a eu, dimanche dernier, un bras et les deux pieds coupés. Il a suc-

donner du sucre, quatre mains unies, bénies et chéries se disputeront d'empressement.

— Tu deviens fou à lier. Bonsoir !

— Sois clément et souhaite-moi bon voyage ! Merci d'être venu m'arracher aux gendarmes, ces minotaures à double corne ; à l'Anténor Loutang, ce cerbère à triple gueule ! Mon portefeuille est à ton entière et libre disposition. Prends-y tout l'argent dont tu auras besoin ; ma fortune appartient à mes amis. Et, crois-moi, si tu n'as point le cœur déjà retenu ailleurs, marie-toi à Dijon. Si tu aimes la musique, épouse Léda ; « Elle t'attend ». Si tu as un faible pour les épinards aux petits bergers, accepte Velléda. Si mieux tu préfères les bécasasses, demande la patte d'Attala. Tu as devant toi, au choix, le bonheur sous trois formes. Décide-toi et sois heureux, c'est la grâce que je te souhaite, à toi, et je te bénis d'avance.

Daniel saisit son flambeau pour le jeter à la tête de Camille. Camille, dans un bèlement méphistophélique, sortit vivement en abritant ses derrières de la porte n° 12.

### CHAPITRE IV

#### Une botte de charcutier.

Deux heures du matin, et, sur le coup de sifflet réglementaire, un convoi s'ébranlait en gare de Dijon à destination de Lyon, Valence, Avignon, Arles et Marseille. L'omnibus de l'hôtel de la Cloche avait transbordé dans ce train un voyageur et son coqs. Ce voyageur était notre ami Camille Regour. Encore sous l'impression d'une digestion de bécasasse et d'un sommeil interrompu, il escalada le premier wagon dont le marche-pied s'offrit à lui. En s'enfournant dans le compartiment, il éprouva une sensation physique désagréable dont il ne se rendit pas compte. Une fois installé dans son coin, un sentiment de bien-être moral l'envahit. Il faut être appréhendé par deux gendarmes et, accusé d'un homicide de boucher ; il faut avoir comparu devant un juge d'instruction, puis échapper aux vertus artistiques et domestiques de trois demoiselles à marier, pour bien goûter

combé presque immédiatement. Il laisse une femme et quatre enfants.

**GLARIS.** — La grande broderie Schiess, à Zurich, a été incendiée mardi à deux heures du matin. La cause de ce sinistre n'est pas encore connue. Le bâtiment et le mobilier étaient heureusement assurés.

**GENÈVE.** — La Faculté de droit de l'Université de Genève a conféré le grade de docteur en droit à M. Alfred-Lucien Covelle, Genevois. Sa thèse est intitulée : « De la preuve et de la présomption de décès. »

### Chronique neuchâteloise

\*. *Chemin de fer du Jura Neuchâtelois.* — Nous recevons la communication suivante :

« Le public apprendra avec un certain intérêt que, dans le but de faciliter le contrôle des billets dans les voitures, le Jura Neuchâtelois fera délivrer le dimanche, à titre d'essai, aux voyageurs déclassés ou trouvés sans billets, des contremarques jusqu'à concurrence de la somme qu'ils auront dû payer, comme cela se pratique déjà sur les lignes du Central-Suisse. Ainsi, pour une finance de 65 cent. qu'un voyageur aura payée, le contrôleur devra lui remettre un billet de 50 c. et un billet de 15 c., au lieu des bulletins employés jusqu'à présent.

» Toutefois, pour prévenir des abus, le Jura Neuchâtelois impose à son personnel l'obligation de poinçonner les contremarques à délivrer, seulement au moment de payer et *sous les yeux* du voyageur.

» Les voyageurs sans billets ou déclassés feront donc bien de veiller à l'exécution de cette prescription et surtout de réclamer chaque fois, du personnel des trains, des contremarques d'une valeur correspondante à la somme payée par eux. Le nouveau système ayant spécialement pour but de faciliter les rapports du public avec le personnel de la Compagnie, celle-ci se fera un devoir de l'introduire aussi pendant la semaine, si les résultats obtenus répondent à son attente. »

\*. *Neuchâtel.* — Les journaux du chef-lieu nous apprennent que la commission d'éducation de Neuchâtel s'occupe de remplacer, dans les classes primaires, la grammaire Ayer. Un comité d'instituteurs prépare une grammaire révisée, et la commission fera expérimenter dans une classe de filles et une classe de garçons, une grammaire actuellement fort répandue dans les écoles primaires de France, celle de LaRive et Fleury.

— M. Philippe Dubied, de Neuchâtel, a obtenu hier matin le grade de licencié en droit, après des examens qui lui ont valu la note « très satisfaisant ».

\*. *Colombier.* — Le *Littoral* apprend que le

ou comprendre ce bonheur intime de la liberté recouvrée.

Aussi, Camille alluma-t-il un cigare et en savoura-t-il immédiatement cinq bouffées successives, qu'il rendit, l'une à la suite de l'autre, avec cinq soupirs de satisfaction. Ce fut seulement alors qu'il songea à scruter, à la lueur de la lampe, les profondeurs de son compartiment. Un seul personnage y occupait le coin en face. Camille l'étudia à travers le déploiement hétéroclite de couvertures, de coiffures, de foulards, de chaussures dont tout voyageur nocturne s'affuble sans souci de l'harmonie et de ses voisins. Il démêla, dans ce fouillis, des vêtements militaires. L'uniforme se trahissait, du haut en bas du personnage, par quelques tons rouges et quelques boutons de métal.

La veillesse aidant, et confirmé dans son jugement par le petit jour, il reconnut dans son vis-à-vis une espèce d'ajudant sous-officier aussi commun de torse que trivial de visage.

Dans tout homme que le hasard vous présente, il y a, en même temps que le personnage du dehors livré à vos regards et à votre analyse, le personnage du dedans, mystérieux, inconnu, fermé.

Le voyageur offrait à Camille, comme dehors, une tête vulgaire et heurtée, dont les traits, la coloration et l'expression jouaient à la tête de bois. Deux yeux ronds à fleur de front et deux pommettes avancées formaient quatre saillies symétriques désagréables. Au-dessous d'un nez sans dessin aucun, une moustache allait s'ébouriffant sur les deux joues, comme deux pinceaux à barbe manche à manche. Sur le tout, une expression de bêtise étonnée et vaniteuse.

Ce que Camille ne pouvait voir du personnage, c'est qu'il s'appelait Mathieu Brochet, qu'il était d'une intelligence bornée, d'une présomption infinie, grossier comme du gros pain et glouton comme un loup. Longtemps soldat, longtemps caporal, longtemps sergent, il avait enfin obtenu son grade d'ajudant à force de courbettes et de vanteries. Mathieu Brochet ne passerait jamais outre, et vivrait adjudant le reste de ses jours pour mourir adjudant.

Il revenait d'un congé.

(A suivre.)

caporal Eschlimann, victime d'un coup de feu le 16 septembre dernier pendant les manœuvres aux environs de Colombier, est sorti le 30 juin de l'hôpital pour rentrer chez lui. Il est loin d'être guéri, mais la série des opérations dont il a été l'objet, paraît terminée. La direction de l'hôpital a confié la suite du traitement à M. le Dr Matthey à Boudry. Le bras gauche, réduit de plus de moitié en grosseur, restera entièrement condamné.

**Chronique locale.**

**Aux dames et demoiselles.** — On nous prie d'annoncer que MM. les collecteurs chargés de recueillir la souscription des dames et demoiselles de la Chaux-de-Fonds en faveur d'un don au tir cantonal, commenceront leurs courses dès lundi 5 courant, et nous prions les personnes auxquelles ils s'adresseront, vu la minime somme uniforme de 50 centimes, de réserver bon accueil à ces jeunes gens dévoués. (Communiqué.)

**Concerts.** — Demain, dimanche, grand concert au Jardin de Gibraltar, donné par la *Fanfare Montagnarde*. Il est permis de croire qu'un auditoire nombreux ira applaudir cette excellente société. Nous devons au nouveau tenancier de Gibraltar un mot de félicitations pour la décision qu'il a prise en faisant donner dans cet établissement, des concerts par nos meilleures sociétés et par cela même chercher à ramener à Gibraltar l'ancien public un peu plus convenable que celui qui, pendant ces années dernières, formait la clientèle habituelle des bals publics... par trop publics.

La réussite du concert donné dimanche dernier par *Les Armes Réunies*, dit assez que la tentative sera couronnée de succès.

A Bel-Air, l'orchestre *l'Espérance* donnera également concert au jardin si le temps le permet.

**Nullité du protêt.** — Nous trouvons dans le *Peuple* d'Yverdon, le texte d'un arrêt rendu par le Tribunal fédéral et qu'il importe aux hommes d'affaires et aux commerçants de ne pas ignorer.

Le Tribunal a prononcé la nullité d'un protêt dont la réponse est ainsi libellée : « J'ai présenté la lettre de change au domicile de veuve W., et j'ai obtenu pour réponse, de son fils, qu'il n'était pas d'accord que sa mère payât cette traite. »

Selon l'arrêt dont il s'agit, l'acte de protêt doit contenir l'indication que la personne contre laquelle il est dressé n'a pu être trouvée, c'est-à-dire que non-seulement elle n'a pas été rencontrée, mais que, malgré sa requête, il n'a pas été possible à l'officier instrumentaire de remplir sa mission à son égard.

Cet officier doit, aux termes de l'article 845, du Code des obligations, lorsqu'il trouve quelqu'un au domicile de la dite personne, s'enquérir si elle ne se trouve pas à la maison et, dans l'affirmative, la faire sommer de paraître; ce n'est qu'après que cette tentative est demeurée sans résultat, que l'acte de protêt doit être dressé.

Le protêt annulé par cet arrêt porte sur une somme de fr. 4,500, — et le recours contre les endosseurs ne pouvant ainsi plus être exercé, le malheureux officier public qui l'a dressé payera à leur place.

**Conseil général.** — Le défaut d'espace nous oblige de remettre à de prochains numéros la publication du compte-rendu de la séance du Conseil général, de *vendredi 25 juin*, que nous avons reçu hier soir *vendredi 2 juillet*!

**Revue des cadets.** — La revue des corps de cadets de la Chaux-de-Fonds et du Locle, qui a lieu aujourd'hui, est favorisée d'un temps splendide. Nous en sommes heureux pour ces futurs miliciens.

**10<sup>me</sup> liste de prix pour le Tir cantonal de 1886.**

Mlle Kaufmann, Chaux-de-Fonds : Un coussin de canapé peint par la donatrice	Fr.	35
M. Ch.-U. Sandoz, Chaux-de-Fonds : Esp.	»	30
Société de tir de la Ville de Fribourg : 3 dons espèces, chacun de 50 fr.	»	150
M. C. Dinichert, Montilier : Une paire vases cristal	»	45
M. Paul Vuille-Perret, Chaux-de-Fonds : Une pendule	»	40
MM. Notz et Wille, Chaux-de-Fonds : Espèces dans un écrin	»	100
Société du Prix franc, Brot : Espèces	»	25
Le Cercle Montagnard, Ponts-Martel : Esp.	»	50
M. Savoie Petitpierre, Neuchâtel : Un tableau à l'huile	»	150
MM. C. Perrin et Cie, Colombier : 48 bouteilles Neuchâtel rouge et blanc	»	60

M. Sandoz-Vissaula-Billon, Chaux-de-Fonds : Un album photographique et un sac voyage.	»	40
Mme Marie Blatt, Ch.-de-Fonds : 5 kilos café.	»	12
Société La Colonie Française, Ch.-de-Fonds : 4 écrins renfermant chacun 50 fr. espèces.	»	200
Le Cercle des Travailleurs, Neuchâtel : Une pièce argenterie	»	50
M. F. Favre-Weber, Locle : Une montre arg. remontoir	»	35
M. G. Wernly, Chaux-de-Fonds : Bon pour une paire bottines.	»	24
M. Sylvius Pittet, Chaux-de-Fonds : Un service argent	»	35
M. Alfred Gauchat, Neuchâtel : 20 bouteilles vin blanc	»	20
Le Comité de réception du Tir cantonal, Chaux-de-Fonds : 2 écrins renfermant chacun 100 francs espèces, plus 20 fr. dans une bourse.	»	220
M. Albert Rosselet, Verrières : 12 litres absinthe et 12 litres vermouth	»	42
M. Gustave Bouron, Bienne : Une machine à bûcher le bois	»	10
Compagnie des Fusiliers, Neuchâtel : Espèces.	»	125
M. Guillaume Wyser, Chaux-de-Fonds : Esp.	»	20
M. Salomon Wolff, »	»	25
M. Paul Monnier, »	»	25
M. J.-U. Saxer, Chaux-de-Fonds : Une cafetière viennoise	»	25
La Garde municipale, Chaux-de-Fonds : Esp. dans une bourse	»	25
Société des Armes de guerre, Geneveys-sur-Coffrane : Espèces dans une bourse (prix de section)	»	30
MM. Callmann-Lewie et frère, Ch.-de-Fonds : Une montre savonnette or, remontoir, cuvette or	»	100
M. Sandoz-Gallet, Nyon : Une caisse 30 kilos macaronis	»	36
P. S., Chaux-de-Fonds : Une montre remontoir, grand guichet	»	30
M. J. Dopp, Chaux-de-Fonds : Deux brosses fines	»	10
Soc. de musique Les Armes-Réunies, Chaux-de-Fonds : Une coupe (prix de section)	»	180
Soc. de tir aux armes de guerre, Valangin : Espèces (prix de section)	»	20
M. James-Henri Matile, Chaux-de-Fonds : Un jambon	»	12
M. Spühler-Jeanerret, Chaux-de-Fonds : Une montre argent dans un écrin	»	30
MM. Jeannot père, Benoit fils et un Neuchâtois. Barcelone : Une once espagnole	»	84
M. L. M <sup>e</sup> , Chaux-de-Fonds : Espèces	»	5
M. André Graber, Ch.-de-Fonds : Une blouse de tireur	»	5
M. Benoit Berlincourt, Chaux-de-Fonds : Une pendule œil de bœuf	»	25
M. A. Z., Chaux-de-Fonds : Espèces	»	10
Brasserie Steinhof, Berthoud : 4 écus de tir dans un écrin	»	20
M. Léon Parel, Chaux-de-Fonds : 2 écus de tir dans une bourse	»	10
M. G. Douillot, confiseur, Chaux-de-Fonds : Une cuiller à ragout.	»	20
Soc. d'assurance contre les risques de transport « La Mannheim », agent M. Albert Ducumun : Espèces	»	50
Mme Reussner, Chaux-de-Fonds : Une malle.	»	28
Société L'Odéon, Chaux-de-Fonds : Une montre argent remontoir	»	100
Le Grand Bazar Schœnbucher, Chaux-de-Fonds : Une cassette japonaise	»	30
Société L'Olive, Chaux-de-Fonds : Une montre remontoir argent	»	30
Société L'Eclipse, Chaux-de-Fonds : Espèces.	»	20
La Commune de la Chaux-de-Fonds : Espèces.	»	100
M. Antoine Gastioni, »	»	5
M. André Straub, »	»	15
M. Reinhold Schorn, »	»	30
M. Alois Chappuis, pharmacien, Chaux-de-Fonds : 12 bouteilles chablis vieux	»	60
MM. les maîtres d'hôtels de la Fleur-de-Lys, de la Balance, de l'Aigle, du Guillaume-Tell, du Lion-d'Or, de France et de la Gare, Chaux-de-Fonds : Espèces dans un écrin	»	200
M. G.-A. Berner, Chaux-de-Fonds : Espèces	»	20
Un Suisse à New-York :	»	10
L'Union instrumentale, Locle :	»	20
M. Agricole Dubois, Chaux-de-Fonds : Un service argent	»	18
M. A. Wespi, armurier, Berne : Une carabine Flobert Remington, avec fourre	»	50
Le Cercle Suisse, Besançon : Espèces dans un écrin	»	100
M. Jules Lambercier, fils, Genève : Espèces	»	15
M. Henry Breiting, aux Crossettes près Chaux-de-Fonds : Espèces	»	20
M. J. Grezzi, Chaux-de-Fonds : Une cafetière à esprit de vin	»	15
M. Ziegler, chapelier, Chaux-de-Fonds : Une descente de lit fourrure	»	25
M. Strate, passementier, Chaux-de-Fonds : Une paire bretelles soie et 12 cravates	»	20
M. Alfred Gnœgi, hôtel de l'Ours, Chaux-de-Fonds : 12 bouteilles vin blanc 1865	»	35
La Société italienne, Chaux-de-Fonds : Un médaillon et sa chaîne en or dans un écrin	»	180
— Suivant avis reçu récemment de la maison Jules Régner, à Dijon, son don (24 bouteilles Pommard et Corton), publié dans la 9 <sup>e</sup> liste pour la somme de fr. 60, a une valeur réelle de fr. 108; différence	»	48
Montant de cette liste	Fr.	3,484
» des précédentes	»	25,116
Total à ce jour	Fr.	28,600

N.-B. — Le don de 100 fr. espèces, de la Société de tir « Les Vengeurs », Chaux-de-Fonds, déjà publié dans la 1<sup>re</sup> liste, a été remis au Comité des prix dans un bel écrin, confectionné et offert par M. Jean Goss, gainier.

**Dernier Courrier.**

*Berne, 3 juillet.* — Les recettes des péages ont été en juin de 1,651,076 fr., soit de 33,768 fr. inférieures à celles de juin 1885. Néanmoins l'année 1886 présente encore sur la précédente une plus-value de 89,640 fr. 59.

— Le Conseil des Etats, pour la loi sur les *épidémies*, a adhéré à toutes les modifications votées par le Conseil national, sauf à l'article 9, où ce dernier avait réintroduit un emprisonnement de six mois au maximum, que le Conseil des Etats avait supprimé. Sur ce point, une longue discussion s'est engagée, dans laquelle M. Cornaz a trouvé moyen d'introduire une note gaie et animée en racontant un épisode du *Juif errant*, d'Eugène Sue, et en parlant de la bouillabaisse. Appuyé d'ailleurs par la majorité de la commission et par M. le conseiller fédéral Deucher, il a enlevé le vote de l'assemblée qui, par 23 voix contre 5, a maintenu la suppression de la peine d'emprisonnement.

Puis l'ensemble de la loi a été adopté.

*Belfort, 3 juillet.* — Hier soir, l'important collège des Frères de Marie est devenu la proie des flammes, pendant que les professeurs et les élèves étaient en promenade.

Il n'y a à déplorer aucun accident de personne, mais les pertes sont très considérables.

*Munich, 3 juillet.* — La population bavaroise a de la peine à accepter les faits accomplis. Pour la troisième fois depuis quinze jours on a affiché des placards dans la capitale, portant les mots : « Mort aux assassins du roi ! »

*New-York, 2 juin.* — Le caissier de la compagnie Delaware a avoué avoir fait une émission de trois millions de bons faux que la compagnie se déclare incapable de rembourser.

*Londres, 3 juillet.* — M. Gladstone a été réélu sans opposition.

Jusqu'à présent, sont élus 53 Tories, 10 unionistes, 17 ministériels, 8 parnellistes.

*Lure, 3 juillet.* — Cinq nouveaux cadavres ont été retrouvés dans la catastrophe de Ronchamp. La femme de l'un d'eux, qui était enceinte, a éprouvé de telles émotions pendant que le cadavre de son mari était introuvable, qu'elle est morte mardi d'un accouchement avant terme.

Il n'y a plus actuellement que deux corps dans la mine.

**Choses et autres.**

A la campagne.  
La comtesse joue au billard, et fort mal, par parenthèse.  
Taupin, la regardant avec attendrissement :  
— Et dire que ça vous amuse tout de même !

**Passe-temps du dimanche.**

N<sup>o</sup> 245. — MOT EN TRIANGLE SYLLABIQUE.  
par Alcide Chapeau.

A propos de virus. Mon premier, cher lecteur, dans son laboratoire, est ce que fait Pasteur Qui, chercheur intrépide, ayant science infuse, Avec succès, dit on, journellement en use. D'un mal qui mit longtemps l'Esculape aux abois, Cet illustre savant, en opérant mon trois, Et domptant notre pire ennemi, la souffrance, S'est acquis des droits à notre reconnaissance; Ne lui ménageons pas, et nouveau bienfaiteur, Comme tel, acclamons le « science » docteur. La rage, maladie étrange, atroce même, A vécu, grâce à lui, le fait est... mon deuxième, Nul n'en doute, dsachant que 'un trépas affreux Il sauve chaque jour, nombre de malheureux Qui des fâcheux effets de certaine morsure N'attendaient qu'une mort épouvantable et sûre. Un article est mon quatre, et... j'ose terminer, Œdipes clairvoyants, à vous de deviner.

Prime : Un paquet de crayons.

N<sup>o</sup> 244. — CHARADE. — SOLUTION :  
SOURIRE (SOU RIRE)

**Solutions justes :**

J. B. — Paulet. — J. B.-B. (Renan). — M. R. M. — Père et mère (Locle). — Moguy (Buttes). — E. H. (St-Blaise). — Sylvain (Locle). — A. H. — 2 pots rouges de la mère Ique. — Toulesta. — Comte de Maze knepfa, tourbier (Sagne). — Fif. — Supercoquencieux. — E. du pays des 3 M. (Morat) ! — Marietta (Brévine). — S. V. P. (La Ferrière).

La prime est échue par le tirage au sort à : « J. B.-B. (Renan).

**Commune de la Chaux-de-Fonds.**

L'assemblée générale de la Commune de la Chaux-de-Fonds aura lieu à l'Hôtel-de-Ville du dit lieu, **Lundi 5 Juillet 1886**, à 1 1/2 heure après midi.

**ORDRE DU JOUR :**

1. Lecture des procès-verbaux de la dernière assemblée générale et des séances du Conseil communal.

2. Divers.

Chaux-de-Fonds, le 28 Juin 1886.

Le secrétaire du Conseil communal, 4868-1 F.-A. DELACHAUX, not.

La vente en faveur de la

**CURE INDÉPENDANTE des Eplatures**

aura lieu **Lundi 5 Juillet 1886** dès 1 h. de l'après-midi à 10 h. du soir

DANS LA

Grande Salle de la Nouvelle Cure

Grand nombre d'objets-utiles et de fantaisie. 4858-1

CONSULTATIONS GRAPHOLOGIQUES par M. DE ROUGEMONT.

Buffet varié et choisi.

La veille exposition de la vente, 20 ct. d'entrée.

**Occasion de s'enrichir** pour les personnes qui auraient 1 à 2 mille francs disponibles, en reprenant la suite d'un café bien achalandé. Le café avec logement se compose de 5 chambres, 2 cuisines, 2 caves, et toutes les dépendances; plus un jardin et une cour. Les marchandises et meubles sont à vendre au gré du preneur. — S'adresser au Bureau de Placement Bern<sup>4</sup> Kämpf, rue Fritz Courvoisier 18. 4855-1

**Boulangerie JEAN PFEIFFER**

11, Rue du Premier Mars, 11

4879-1

**Pain noir, à 12 ct. le 1/2 kilo.**

**Mise à ban.**

Ensuite de permission obtenue, Messieurs Hänggi et Berg, propriétaires et entrepreneurs à La Chaux-de-Fonds, mettent à ban pour toute l'année, les terrains en nature de chantiers et chéaux qu'ils possèdent au midi de la rue de la Serre, entre les rues de l'Avenir et de l'Abeille en ce lieu, ainsi que la maison qu'ils construisent à cet endroit.

En conséquence défense formelle est faite de pénétrer sur les dits terrains et dans la maison en construction.

Une surveillance sévère sera exercée; toutes les contraventions seront dénoncées à l'autorité compétente. Les parents seront responsables pour leurs enfants.

Chaux-de-Fonds, le 28 Juin 1886.

4860-1 Publication permise.

Le juge de paix, ULYSSE DUBOIS.

Le grand magasin de **PLUMES POUR LITS**

de Harry Unna, à Altona (Allemagne), envoi franco de port et contre remboursement (pas moins de 10 livres) de bonnes et neuves

Plumes pour lits, à 75 ct. la livre.

Qualité extra-bonne, à fr. 1.50 la livre

Qualité de demi-duvet, à fr. 2 la livre.

Emballage au prix coûtant. — Ce qui ne convient pas est échangé.

Par 50 livres 5% de rabais. 3450-1

**Avis.** J'informe le public que je ne paierai aucune dette contractée par ma femme Anna Felber née Lœfel. 4939-1 HENRI FELBER.

TOUS LES LUNDIS

**Gâteaux au fromage**

4586-1

CHEZ

Mathias RUCH

5 - RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE - 5

**AVIS**

Reçu un envoi de **BONS VINS rouges et blancs** à 50, 55 et 60 cent. le litre,

ainsi que du **Sucre de Paris**, à 48 cent. le kilo en gros. **MACARONIS (Taganrok)** de Sandoz-Gallet (Nyon).

Le tout dans des meilleures qualités. 4992-3

Se recommande. **Jacob KOHLER, Parc 17.**

Pour cause de cessation de commerce, **Liquidation complète et définitive** du magasin de **U. DUBOIS-SANDOZ, Parc 70.** — Confections pour dames et enfants, Jerseys, Ruches, Passementeries, Galons, Dentelles noires et couleur. Habilllements pour garçons de 7 à 8 ans. Cravates pour messieurs 4917-11

Vente à tous prix.



**Poudre Andél TRANSMARINE**

nouvellement découverte

tue

les punaises, les puces, les blattes, les teiges (mites), les oafards, les mouches, les fourmis, les cloportes, les puercrons d'oiseaux, principalement tous les insectes, avec une promptitude et une sûreté presque surnaturelle, de sorte qu'il n'en reste pas la moindre trace du couvain d'insectes.

Cette poudre véritable et à bon marché se vend à Prague 2383-9

chez **J. ANDÉL, droguiste**

„ 13, au Chien noir, Husgasse, 13 “ (H 2512 X)

A la Chaux-de-Fonds, chez **M. W. BECH**, pharmacie-droguerie, Place Neuve

Avis au public de La Chaux-de-Fonds et des Environs!

**LE GRAND DÉBALLAGE**

3, Rue de la Ronde, 3

vient d'acheter le fonds du magasin de M. AB. MEYER, rue de la Serre 4, se composant de toutes les marchandises mises en vente dans la grande salle du Guillaume Tell, 1<sup>er</sup> étage. Ce fonds est transféré dès ce jour:

3, Rue de la Ronde, 3

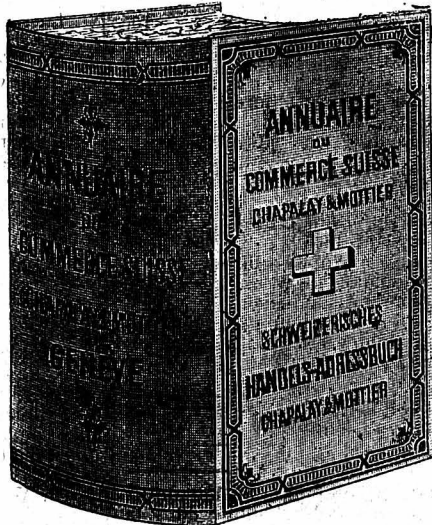
Comme il y a un choix considérable et pour activer la vente, toutes les marchandises de première fraîcheur seront vendues avec un grand rabais.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES:

- Toile en fil, 180 centimètres de large . . . . . fr. 1»60 le mètre
- Drap pour habillements d'enfants . . . . . » 2»50 »
- Cachemire couleur . . . . . » 1»25 »
- Etamine nouveauté . . . . . » 1»20 »
- 200 mètres serpillières à écurer . . . . . » 0»30 »

Toutes les marchandises seront vendues dans les mêmes proportions. — La vente de ces articles ne durant que peu de temps, j'invite l'honorable public de profiter de cette occasion unique. 4632-6

C'est: 3, Rue de la Ronde, 3.



**ANNUAIRE du Commerce suisse**

CHAPALAY & MOTTIER

10<sup>me</sup> ANNÉE

— contient les 22 Cantons —

Edition 1887 en préparation.

L'administration donne satisfaction à toutes les observations, modifications et changements d'adresses qui lui sont adressés. Elle sollicite de tous, les communications qui peuvent être utiles au commerce. 4981-1

Pour les annonces, souscriptions, et tous autres renseignements, s'adresser à l'Annuaire du Commerce suisse, Chapalay et Mottier, Genève.

**Les PARENTS**

qui désirent habiller leurs

**GARÇONS**

d'une façon élégante et à bon marché, sont rendus attentifs au fait, que les marchandises provenant de la

**MASSE EN FAILLITE**

d'une grande fabrique de confections, sont mises en

**LIQUIDATION**

dès aujourd'hui.

**HABILLEMENTS**

de petits garçons, 1<sup>re</sup> grandeur . fr. 4»—  
 » » » chaque numé- » 0»50  
 ro plus grand, en plus.  
 Pour garçons jusqu'à 12 ans, de- » 15»—  
 puis . . . . . » 20»35  
 Pour jeunes gens, depuis . . . . . » 20»35

**VÊTEMENTS pour Messieurs**

Pure laine, élégant, seulement . fr. 20»—  
 Pure laine, Cheviot, seulement . » 25»—  
 Pure laine, Cavour, seulement . » 32»—  
 Pure laine, qualité extra, seule- » 40»—  
 lement . . . . .

avec galons de soie

**Pantalons** en pure laine, seule- fr. 9»—  
 ment . . . . .  
**Pantalons**, qualité extra, seu- » 15»—  
 lement . . . . .  
**Pantalons et gilets**, pure laine, » 15»—  
 seulement . . . . .  
**Pantalons et gilets**, qualité » 22»—  
 extra, seulement . . . . .

**PANTALONS pour Ouvriers**

Imprimés à fr. 1»90, avec doublure à fr. 3»50 et fr. 4»50.

En velours (Manchester), seulement fr. 6.

**Je prie**

chaque personne de bien vouloir remarquer que le prix courant ci-dessus ne donne pas seulement les prix des articles ordinaires, mais aussi ceux des objets de qualité extra. Les prix sont cotés d'une manière

**FIXE**

et chaque acheteur n'a qu'à indiquer le prix annoncé de l'article désiré, pour être servi à son gré.

J'expédie au dehors contre remboursement, et échange toujours les articles ne convenant pas.

Le Magasin est ouvert, chaque Dimanche, jusqu'à 3 heures de l'après midi.

Avec considération. 4769-1

**J. Naphtaly**

CHAUX-DE-FONDS

5, Rue Neuve, 5

**NOUVELLE USINE DU VERGER**

Téléphone. Locle Téléphone

**Ph. H. MATTHEY-DORET fils**

Spécialité de bois façonné

Rendu franco, entassé au bûcher.

Mesurage garanti, reconnu officiellement.

Marchandise sèche, de première qualité (tout bois taré étant mis de côté et vendu séparément.)

Vente au comptant. — Prix très modéré.

**NB.** — Prière d'adresser les commandes à l'USINE DU VERGER, au bureau Matthey-Doret et fils, rue de l'Hôtel-de-Ville, au Locle, ou au représentant, M. V. JEANNERAT, rue de la Demoiselle 35, à La Chaux-de-Fonds. 5051-22

**RÉUNION DE LA TOURNE**

A l'occasion de la réunion de la Tourne qui aura lieu le 7 juillet, le soussigné informe les personnes qui désirent y aller, qu'elles peuvent se faire inscrire à son domicile rue de la Serre 55, jusqu'à Lundi 5 ou Mardi matin 6, au plus tard. — Prix modérés. 4943-1

Se recommande. Jean Wäfler.



**JARDIN de GIBRALTAR**

Dimanche 4 Juillet 1886  
dès 2 heures après midi

**GRAND CONCERT**

donné par la Société de musique

La Fanfare Montagnarde

sous la direction de M. L. Provesi, prof.

Entrée libre. 4882-1

NB. — En cas de mauvais temps, le concert aura lieu dans la grande salle.

**Jardin de Bel-Air**

Dimanche 4 Juillet, dès 2 h. après midi

**GRAND CONCERT**

DONNÉ PAR 4970-1

L'Orchestre l'Espérance

sous la direction de M. Seb. Mayr, prof.

Programme nouveau.

Entrée libre.

**Café du CERF**

9, RUE DES GRANGES, 9

SAMEDI 4 Juillet 1886

**Souper aux tripes**

ET 4953-1

Concert vocal et instrumental

donné par l'orchestre La Lyre.

**Jardin des Armes-Réunies**

Dimanche 4 Juillet 1886  
dès 2 h. après midi

**CONCERT**

DONNÉ PAR 4971-1

L'Orchestre des Amis

— ENTRÉE LIBRE —

Dès 7 heures du soir

**Soirée dansante**

**Restaurant de la LOUTRE**

près de BEL-AIR 4959-1

Dimanche 4 Juillet 1886

**Bal Bal**

Se recommande, E. KUNZ.

**CAFÉ-RESTAURANT**

41, Rue Fritz Courvoisier, 41

Dimanche 4 Juillet

**Bal Bal**

Une salle parquetée et une consommation de premier choix attendent les amateurs. 4918-1

Se recommande. F. SCHMIDIGER.

**Restaurant du REYMOND.**

GRANDES-CROSETTES

Dimanche 4 Juillet 1886

**Bal. Bal.**

Se recommande, le nouveau tenancier, 4969-1

Louis Maurer.

**HOTEL DU CERF. -- Les Convers**

Dimanche 4 Juillet 1886 4951-1

**Bal Bal**

Musique des frères Buren.

Se recommande, Alexandre Opplinger.

-- TIR CANTONAL NEUCHATELOIS 1886 --

**Feux d'artifice**

Grand choix très varié. — Sur commande, nous livrons toutes les variétés qui nous sont demandées, d'après croquis et plans, depuis fr. 25 à fr. 1000.

Droguerie **Stierlin & Perrochet**, Chaux-de-Fonds

Dépôt pour toute la Suisse. 4980-1

**CABINET DENTAIRE**

**H.-V. COLELL**

Médecin-Chirurgien-Dentiste

Diplômé de l'École dentaire de Genève

4, Rue du Marché, 4

4428-1

**Vernissage de voitures, etc.**

M. Florian Wind, maison Winkelried, rue de la Demoiselle 81, se recommande au public pour le vernissage de voitures et chars d'enfants, meubles; faux-bois en tous genres, ainsi que pour la fabrication d'enseignes et écussons avec un vernis spécial, très brillant et durable. 4050-8

**Décors pour le Tir cantonal**

chez M. **Hutmacher-Schalch**, relieur

9, Rue Neuve, 9

Papier pour fleurs, en divers nuances.

Fabrication de fleurs.

Ecussons en tous genres.

Lanternes vénitienne, etc.

4932-8

**ENCHÈRES DE MOBILIER**

Mercredi prochain, 7 courant, on vendra aux enchères publiques devant l'hôtel du Guillaume Tell, divers objets mobiliers, tels que plusieurs lits complets à une place. Huit chaises, placets en jonc. Un petit secrétaire. Une table de nuit. Deux longues tables en sapin et des tapis de tables pour cabarets. Des draps de lit. enfourrages, couvertures et descentes de lit. Linges de toilette et de cuisine; glaces, lampes, vaisselle et verrerie. Une balance. Une charrette à 2 roues. Une pompe à vin et quantité d'autres articles dont on supprime le détail. 4931-3

**Enchères de vins & liqueurs**

Le syndic de la masse en faillite Ed. Becker fera vendre aux enchères le **Lundi 5 Juillet**, dès 1 heure de l'après-midi, dans la maison du failli, rue du Four 2, tous les vins et liqueurs de la Masse, comprenant entr'autres plusieurs pièces de vins, Bordeaux, Mâcon, vin blanc de Neuchâtel, vin rouge ordinaire; une certaine quantité de vins en bouteilles, Mâcon, Bourgogne, Christoly, Beaujolais, Neuchâtel, blanc et rouge; absinthe en fût et en litres, marc, cognac, eau-de-vie de lie, rhum, esprit de vin, eau-de-cerises, sirops, Madère, Asti, etc. 4859-1

**CACAO SOLUBLE**  
**Suchard**  
EXCELLENTE QUALITÉ.  
PRÉPARATION INSTANTANÉE.

1-14

M<sup>r</sup> G.-E. DEBRUNNER annonce au public qu'il est établi dans la localité comme chirurgien, se chargeant d'extraire les dents, d'opérer des saignées, ventouses, pansements, etc.

Il se recommande et méritera la confiance des personnes qui auront besoin de ses services.

Domicile: chez M. Barès, rue de la Paix n° 69. 4862-1

**Horlogerie**

Un négociant en horlogerie cherche un fabricant qui pourrait lui fournir régulièrement la petite montre remontoir or et argent, qualité bon marché.

Adresser au bureau de l'IMPARTIAL les offres avec prix et désignations, sous pli cacheté aux initiales S. T. 4925-2

**Pour les vacances.**

Dans une bonne famille bourgeoise, habitant l'une des localités du vignoble les mieux situées, on recevrait quelque jeunes garçons pendant les vacances. — Prix modérés. Bons soins assurés.

S'adresser pour tous renseignements à M. Aug<sup>e</sup> JAQUET, notaire, Place Neuve 12, à La Chaux-de-Fonds. 4857-1

**RÉPARTITION**  
*au jeu des 9 quilles*

Dimanche et Lundi, 4 et 5 Juillet  
chez M. von Kœnel, à Malakoff

VALEUR EXPOSÉE: 4952-1  
Deux cents francs, dont moitié espèces et quatre montres argent.

**LUNDI soir, dès 8 heures**  
**Souper aux tripes**

**Pensionnaires.** Dans un ménage d'ordre et sans enfants, on prendrait encore un ou deux pensionnaires. Prix modérés. — S'adresser rue de la Serre 41, au 3<sup>m</sup>e étage 4919-2

**Avis aux malades!**  
Le seul véritable, est le Pain-Expeller à la marque «ancré».  
F. AD. RICHTER & Cie.,  
Rudolstadt et Olten.

**BOULANGERIE HOFFMANN**  
27 - Rue des Arts - 27

Tous les jours  
**PAIN RUSSE**  
à fr. 1<sup>00</sup> la douzaine.

**Grosser Saal im BEL-AIR**

Sonntag den 4. Juli 1886

**Ziehung der**  
**Loterie zu Gunsten der Bibliothek**  
**des Allgemeinen Arbeitervereins**  
*früher Deutsch-demokrat. Verein Chaux-de-Fonds.*

Nach Schluss derselben:  
**Geschlossenes Tanzkränzchen.**

Anfang 8 Uhr.  
Beginn des Tanzkränzchens, 10 1/2 Uhr.  
Freundlichst ladet hierzu ein,  
4983-1 Der Vorstand.

**CERCLE DU SAPIN**

Dimanche 4 Juillet 1886  
**Course à Chasseral**

Les membres du Cercle, désirant participer à la course, sont priés de se rencontrer au local, Samedi 3 Juillet, à 1 heure après midi. 4973-1

**Société de Tir „La Montagnarde“**  
Chaux-de-Fonds

**DERNIER TIR DE L'ANNÉE**  
- Dimanche 4 Juillet 1886 -  
**au Valanvron.**

Départ à midi et demi du local: CAFÉ WEBER.  
Les sociétaires qui n'ont pas terminé leur tir obligatoire, soit 30 coups, ainsi que ceux qui doivent tirer 50 coups pour avoir droit au subside, sont tenus de prendre part au tir réglementaire. 4968-1

**BUREAU D'AFFAIRES**

4, Rue St-Pierre 4, Besançon 4985-3  
Placement de personnel pour tous pays. Bilans, inventaires, papiers pour mariages. Recherches, encaissements, demandes d'emplois. F.-A. Droz & C<sup>ie</sup>

**Visiteur.**

Un bon visiteur, connaissant à fond sa partie dans les échappements à ancre et cylindre, ainsi que l'achevage de la boîte, trouverait à se placer de suite et à de bonnes conditions.  
On demande à la même adresse deux bons remonteurs. 4944-2  
S'adresser, par lettre, sous les initiales A. R., poste restante Chaux-de-Fonds.

**ATELIER DE SERRURERIE**

11, Rue du Puits, 11  
Fabrication de potagers, système le plus économique et le plus pratique.  
Se recommande L.-W. Boksberger.  
A la même adresse on offre toujours à vendre des potagers peu usagés. 4982-4

**AVIS à Messieurs**  
**les Architectes et Entrepreneurs.**

Pour liquider mon grand assortiment de tuyaux en terre pour conduites de canaux, je vends dès maintenant cet article au prix de fabrication.  
Je saisis cette occasion pour me recommander pour toute entreprise concernant mon métier. C. SIMMLER terrinier. 4867-1

**Foin nouveau.** On demande à acheter 35 quintaux de foin nouveau et bien conditionné, rue de Bel-Air, n° 11 B. 4966-2

**— A louer —**

Plusieurs logements de 2 pièces;  
1 dit de 3 pièces, bien exposé au soleil levant;  
1 dit de 4 pièces, avec corridor fermé; au soleil levant, 1<sup>er</sup> étage.  
Le tout situé rue du Progrès.  
S'adresser rue de la Demoiselle 4, au premier étage. 4849-1

**Bois.** A vendre 24 toises de bon bois de sapin sec. — S'adresser à M. S. Huguenin, forestier, rue du Doubs, 35. 4976-2